



Ville de Bernay
Délibération : 06
Conseil du 21 mai 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20210526-DELCM21-CP-045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2021

Affichage : 27/05/2021

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 21 MAI 2021 -

Délibération n° 42-2021

Rapporteur : Monsieur Louis CHOAIN

L'an deux-mille-vingt-et-un, le vingt-et-un mai à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Claudine HEUDE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Céline MENANT, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Pascal SÉJOURNÉ, Ulrich SCHLUMBERGER, Valérie BRANLOT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Nathalie PERRET.

Pouvoir : Antonin PLANCHETTE à Pascal DIDTSCH.

Date de la convocation : 14 mai 2021.

Mickaël PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

Objet :
DELIBERATION RECTIFICATIVE DE LA DELIBERATION N° 29-2021
DU 30/03/2021
FISCALITÉ – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Par délibération n° 29-2021 en date du 30 mars 2021, le conseil municipal a délibéré le vote des taux d'imposition 2021.

Celle-ci reprenait les taux d'imposition détaillés par taxe alors que la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et la taxe départementale doivent être regroupées.

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aux communes.

Ainsi, le taux de TFPB communal de référence est égal à la somme du taux communal fixé par l'assemblée délibérante et du taux départemental de TFPB 2020.

Le taux départemental s'élevant à 20,24 % et le taux communal à 22,08 %, le nouveau taux communal de TFPB s'élèvera pour 2021 à 42,32 % et n'aura pas d'impact pour les usagers, tableau ci-dessous.

Désignation des taxes	Taux
Taxe d'Habitation (résidences secondaires)	10,55%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (commune + département)	42,32 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	31,39%

DELIBERATION :

- VU** le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants, 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;
- VU** le rapport sur les orientations budgétaires 2021 de la ville de Bernay ;
- VU** l'état 1259 présenté en annexe 1 ;
- VU** l'avis favorable des membres de la commission « Administration générale, finances et économie » du mardi 18 mai 2021 ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- **D'APPROUVER** les taux d'imposition présentés ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 26/05/2021,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



Annexe 1



COMMUNE : 056 BERNAY
 ARRONDISSEMENT : 27 BERNAY
 TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRÉSORERIE DE BERNAY

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
 2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 1	Taux de référence pour 2021 2	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 3	Produit de référence (col.3 x col.2) 4	TAUX VOTÉS 5	Produits attendus (col.3 x col.5) 6	Taux plafond pour 2021 7
Taxe foncière (bâti).....	12 534 879	42,32 (*)	12 011 000	5 083 055	42,32	5 083 055,20	110,97
Taxe foncière (non bâti).....	178 745	31,39	176 000	55 246	31,39	55 246	103,93
CFE.....				0			>>>
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case : <input type="checkbox"/>				Totaux :	5 138 301	5 138 301	

(*) dont taux départemental 2020 : 20,24

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
 - de reconduction des taux de référence
 - ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2021 8	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 9	Taux proportionnel (col.8 x col.10) 11
Taxe foncière (bâti).....	42,32	Produit total souhaité 5 138 301 <hr/> 5 138 301 = 1,000000 (6 décimales)	
Taxe foncière (non bâti).....	31,39		
CFE.....	>>>		

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			100 125		>>>	100 125
Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR		Effet du coefficient correcteur		
302 709	197 740	versement 399 287	contribution	versement	contribution - 991 991	

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

5 138 301	+	100 125	+	500 449	+	399 287	-	0	+		+	- 991 991	=	5 146 171
Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)		Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNGIR		Contribution FNGIR		Versement coefficient correcteur		Contribution coefficient correcteur		Montant des produits attendus au titre de la fiscalité directe locale

A EVREUX

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le JEAN-LUC BRENNER

Le 23 MARS 2021

Le préfet,

le

Le maire,

le

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	4 931
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	20 530
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	2 288
d. Locaux industriels	268 790
Taxe foncière (non bâti) :	
	6 170
Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	
a. Réduction des bases des créations d'établissements	0
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Base minimum	
d. Locaux industriels	
e. Autres allocations	
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises :	
Dotations pour perte de THLV :	
	0
Dotations TH (Mayotte) :	

6. COEFFICIENT CORRECTEUR	0,814645
----------------------------------	----------

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	1 084 612
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	
	34 415
3. CVAE	
a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégrèvée	
c. CVAE : exonérations non compensées	
4. TAXE D'HABITATION	
a. Bases hors résidences principales et locaux vacants	949 055
b. Bases résidences secondaires soumises à majoration	
c. Bases des locaux vacants soumis à THLV	
d. Taux figé de taxe d'habitation	10,55
e. Taux résidences secondaires soumises à majoration TH	0,00

5. PRODUIT DES IFER

Éoliennes & hydroliennes
Centrales électriques
Centrales photovoltaïques
Centrales hydrauliques
Centrales géothermiques
Transformateurs
Stations radioélectriques
Gaz – Stockage, transport...

7. FRACTION DE TVA

>>>

8. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

	Taux moyens communaux de 2020 au niveau		Taux plafonds 2021 14	Taux 2020 des EPCI 15	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2021 (col.14 – col.15) 16	MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE		Taux de CFE perçue en 2020 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
	national 12	départemental 13				Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	
Taxe foncière (bâti).....	41,86	47,68	119,20	8,23000	110,97	>>>	>>>	Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020 : national communal
Taxe foncière (non bâti).	49,79	50,79	126,98	23,05000	103,93	Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020 :		
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	
DIMINUTION SANS LIEN	Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée							20,87
	Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés							